



SALON
DE PROVENCE



Envoyé en préfecture le 25/10/2023
Reçu en préfecture le 25/10/2023
Publié le
ID : 013-261302087-20231025-2023_CCAS162-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DEPARTEMENT
13

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SALON DE PROVENCE

N° D'ORDRE : 102

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONVOCAION
11 Octobre 2023

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 octobre 2023

Objet :

**Fermeture de la résidence
autonomie ENSOULEIADO –
Protocole d'accord
transactionnel entre le
C.C.A.S. et Monsieur Antoine
FERNANDEZ – Annulation
de la délibération du
18/10/2023**

ACTE TRANSMIS
EN SOUS-PREFECTURE

LE 25 OCT. 2023

PUBLIE-LE

L'an deux mille vingt- trois, le 19 octobre à dix-huit heures.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Stéphane BLANCHARD, Vice-Président du C.C.A.S.

Étaient présents :

Monsieur Philippe ADAM, Madame Adelaïde BOSSHARTT, Monsieur Jean Jacques CAVELIER, Madame Hélène HAENSLER, Monsieur Jean Marie HOUIN, Madame Danielle MALLART, Madame Sophie MERCIER, Monsieur Ali MOFREDJ, Monsieur Georges VIALAN, Madame Catherine VIVILLE.

Pouvoirs :

Monsieur Nicolas ISNARD a donné pouvoir à Monsieur Stéphane BLANCHARD

Monsieur David YTIER a donné pouvoir à Madame Danielle MALLART

Absents excusés :

Monsieur Ange CALENDINI, Monsieur Jean-Marie PARTIOT, Madame Sabine ROUSSELLET, Monsieur Farid ZERGUINE.

Secrétariat :

Madame Sandrine BONNOUVRIER, Directrice du C.C.A.S.

Par délibération en date du 18 octobre 2023, le conseil d'administration a approuvé le protocole transactionnel permettant de verser à Monsieur Antoine FERNANDEZ une indemnité de 6156 euros pour le préjudice direct subi par l'intéressé en raison de la fermeture de l'Ensouleiado et de l'obligation de déménager dans un autre établissement avec des conditions d'hébergement plus onéreuses.

Monsieur Antoine FERNANDEZ est décédé. Le conseil d'administration a décidé de l'annulation de la délibération N°87 du 18 octobre 2023.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,

- **ANNULE** la délibération précédemment citée

- **SE PRONONCE :**

POUR : Monsieur Philippe ADAM, Monsieur Stéphane BLANCHARD, Madame Adelaïde BOSSHARTT, Monsieur Jean Jacques CAVELIER, Madame Hélène HAENSLER, Monsieur Jean Marie HOUIN, Madame Danielle MALLART, Madame Sophie MERCIER, Monsieur Ali MOFREDJ, Monsieur Georges VIALAN, Madame Catherine VIVILLE.

1 Pouvoir Monsieur Nicolas ISNARD

1 Pouvoir Monsieur David YTIER

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Au registre suivent les signatures des présents



Stéphane BLANCHARD
Vice-Président du C.C.A.S.